

à l'heure actuelle, nous nous rendrions plus utiles en étudiant quelques-uns des principes fondamentaux.

Je me souviens que mon collègue, le député d'Antigonish-Guysborough, disait que le député de Winnipeg-Nord-Centre affichait certaines opinions congressistes. Dans ce cas-ci, il me semble que le député d'Antigonish-Guysborough se montre quelque peu traditionaliste. Néanmoins, cela pourrait faire l'objet d'un débat un autre jour. Je me trouverais alors d'accord avec le député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Knowles: Le député me permet-il de lui poser une seule question? Est-il en faveur de l'abolition ou du maintien du Sénat?

M. Cashin: Je préconise une réforme complète des institutions parlementaires. Nous ne saurions, selon moi, aborder une partie du problème sans examiner la question dans son ensemble. Si nous sommes prêts à faire un examen véritable et en profondeur de nos institutions, je suis disposé à étudier la question sous tous ses aspects. Je pense qu'il y a du bon dans les déclarations selon lesquelles les institutions de notre pays ne sont pas aussi efficaces qu'elles devraient l'être actuellement. Je réprovoque la plupart des critiques de nos institutions qui s'attachent à des personnalités. C'est superficiel, à mon avis. Nous n'avons pas fait une étude en profondeur de ces questions et je serais heureux d'en avoir l'occasion et de connaître le point de vue de l'un des députés les plus renseignés de la Chambre, le député de Winnipeg-Nord-Centre.

• (5.50 p.m.)

[Français]

M. C.-A. Gauthier (Roberval): Monsieur l'Orateur, je tiens à me lever pour appuyer le bill du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), parce que, depuis que je suis à la Chambre, et bien avant que j'y arrive, je suis d'avis que si nous tenions un référendum à travers le pays, 95 p. 100 des voix seraient en faveur de l'abolition du Sénat. C'est la question du jour. On n'est plus en 1887, on est en 1966, et on devrait accorder nos violons au diapason des temps modernes.

Je conçois que cette assemblée, aujourd'hui, n'est pas celle qu'il faudrait pour prendre un vote. Par ailleurs, il faudrait prendre le vote sur ce bill, et je souhaiterais que la plupart des jeunes députés soient présents à la Chambre et qu'on mette de côté les plus âgés qui aspirent toujours à aller se reposer dans ce dortoir. J'aimerais que les jeunes députés soient ici pour venir discuter franchement de notre gouvernement moderne.

[M. Cashin.]

Je crois, monsieur l'Orateur, que nous aurions la grosse majorité des jeunes députés en faveur de l'abolition totale du Sénat.

Ce serait une des principales réformes à apporter à notre système parlementaire parce que, surtout de la manière dont sont faites les nominations aujourd'hui, nous avons toujours considéré le Sénat un peu comme un cimetière des monuments fossiles archaïques. Encore, si on envoyait seulement les députés qui se sont dévoués à la politique, qui ont travaillé dans la politique, ou encore mieux, au lieu de les envoyer là, leur verser une bonne pension afin qu'ils finissent leurs jours dans leur famille. Mais, on les oblige à siéger là. On y voit des vieux de 75, 78 et 80 ans. C'est inhumain d'y garder des personnes âgées. Qu'on leur paie donc leur pension et qu'on les envoie se reposer tranquillement chez eux.

Aujourd'hui, on fait plus que cela. On nomme des organisateurs politiques qui n'ont jamais siégé en cette enceinte, des politicielliers, non pas des vieux, mais dans la fleur de l'âge. On les envoie siéger là, et c'est le plus grand scandale des temps modernes, surtout lorsqu'on tient compte des nominations qui viennent d'être faites et les répercussions au sein de la population. La population est révoltée.

On admet qu'on puisse envoyer un vieux se reposer; mais y envoyer un homme dans la fleur de l'âge pour dormir, c'est le sacrifier. S'il fallait qu'il vive jusqu'à l'âge de 80 ans... C'est pour cette raison que nous appuyons l'abolition totale de cet organisme.

Le député qui m'a précédé disait que c'était une question académique. Quand je regarde ceci, c'est beaucoup plus qu'une question académique, c'est une question économique. Il ne faut pas seulement étudier l'aspect académique, mais quelle économie pourrait-on réaliser si l'on abolissait cet endroit-là, quelle économie!

Encore, si l'on améliorait la loi qui régit le Sénat pour que les sénateurs soient obligés de faire comme dans certains pays où ils doivent être élus par le peuple.

S'ils veulent administrer la chose publique, s'ils veulent continuer de légiférer pour le peuple, ils se doivent de se présenter devant le peuple.

Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, parce que c'est un sujet assez intéressant et qu'il nous faudrait au moins 15 jours de discussion pour dire tout ce que nous avons à dire, nous voterons pour ce bill.